



Projet d'arrêté relatif à la
**Direction générale du trésor et de la
politique économique (DGTPE)**

CTPC du 9 avril 2009

Monsieur le président, mesdames et messieurs,

Concernant ce projet d'arrêté, la CFDT regrette les conditions dans lesquelles cette réorganisation de la DGTPE a été réalisée depuis un an déjà et sans aucune concertation.

Par exemple, le bureau Bancfin 4 est opérationnel depuis juillet 2007, et justifie surtout la création d'un poste de chef de bureau ! Les sous-directions ASIAM et EURAMO sont réorganisées autour d'une sous-direction unique BILAT. Cette réorganisation est en fait déjà opérationnelle.

Une fois de plus les organisations syndicales sont mises devant le fait accompli.

Même le rapport de présentation est muet sur les impacts de cette réorganisation en termes d'emplois.

Le projet de texte qui nous est présenté aujourd'hui n'est donc qu'une simple mesure d'ordre qui conduit la CFDT à ne pas l'approuver.

VOTE CONTRE